

Ce dixième numéro de *Géographie de l'école* se propose, comme les précédentes éditions, de décrire, rassembler et mettre en regard, sous forme d'une trentaine d'indicateurs, les principales caractéristiques régionales, académiques et parfois départementales de notre système de formation, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Près de trente ans après la mise en œuvre de la politique de décentralisation, il entend aussi apporter une profondeur historique ou temporelle, en repérant si les disparités géographiques ont plutôt tendance à se réduire ou à s'aggraver, en référence au principe affirmé par la loi d'orientation de 1989 d'« assurer à tous les jeunes l'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique ».

Sa parution intervient près de six ans après la précédente, notamment par souci de pouvoir intégrer des données issues des nouveaux recensements de population mis en œuvre par l'INSEE. Durant cette période, d'importantes lois ou réformes sont intervenues : la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école d'avril 2005 (dont le socle commun de connaissances et compétences est issu), la loi de 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (dite loi LRU), la rénovation de la voie professionnelle et la réforme des lycées pleinement entrées en application aux rentrées 2009 et 2010.

## ■ Quatre groupes d'indicateurs

Actualisant les données parues dans les éditions précédentes, ce numéro regroupe les indicateurs en quatre grands thèmes :

– **l'environnement économique et social** renseigne sur les situations démographiques et sociales, le niveau de richesse régional et de revenu des ménages, les situations de précarité, pauvreté ou chômage.

– **le contexte scolaire** s'intéresse aux modes d'accueil et de scolarisation proposés aux élèves et étudiants : scolarisation précoce, enseignement adapté et éducation prioritaire, filières offertes aux lycéens et étudiants, taille des établissements et part du secteur privé, etc.

– **les moyens et les ressources humaines** mesurent les coûts moyens par élève selon le niveau d'enseignement, en distinguant la participation des collectivités territoriales de l'effort consenti par le ministère de l'éducation nationale ; cette partie renseigne aussi sur les personnels et les taux d'encadrement des élèves.

– **les parcours scolaires et les résultats** sont centrés sur l'élève : fréquences de scolarisation, de retards scolaires, orientation et niveaux atteints à l'issue de l'enseignement secondaire, poursuites d'études supérieures. Les résultats présentés sont à la fois internes au système éducatif (maîtrise de la lecture, réussite aux examens, fréquences d'obtention du baccalauréat) et externes au système éducatif (accès à l'emploi selon le diplôme possédé).

Ce dixième numéro s'efforce d'intégrer, le plus souvent possible, les données relatives aux départements d'outre-mer. Pour de nombreux indicateurs, il apporte une dimension temporelle, en montrant les évolutions intervenues lors de la dernière décennie.

## ■ Deux analyses sur l'insertion des jeunes et les typologies académiques

Venant après la présentation des groupes d'indicateurs, ces deux analyses permettent de synthétiser l'information. En matière de disparités d'environnement socio-économique, une vingtaine de variables discriminantes disponibles dans les recensements de population permettent ainsi de dégager une typologie selon sept groupes distincts d'académies.

En matière d'insertion, les données recueillies par le CEREQ dans les enquêtes « génération » permettent de repérer les situations régionales des jeunes durant les premières années suivant la fin de leurs études. L'analyse porte ici sur les évolutions et le plus souvent les dégradations intervenues entre les générations 1998 et 2004 en matière de fréquence de chômage et de parcours « éloignés de l'emploi ».



## **De grandes tendances nationales, communes aux académies...**

Si les caractéristiques du système éducatif, son fonctionnement et ses résultats, sont loin d'être uniformes sur le territoire français, il apparaît toutefois qu'aucune académie n'échappe totalement aux grandes tendances observées au niveau national. En matière d'évolution d'abord, la scolarisation a partout connu une période de forte extension, conduisant jusqu'au milieu des années 1990 un nombre croissant de jeunes au terme de l'enseignement secondaire puis dans l'enseignement supérieur. La scolarisation des élèves connaît ensuite une période de relative stagnation, assortie d'une orientation plus favorable aux filières professionnelles, notamment pour les jeunes sous statut d'apprenti. Il en va de même des différences selon le sexe ou l'origine sociale, dont les influences sur la réussite et les parcours scolaires sont partout marquées et relativement stables.

## **... qui ont effacé ou atténué les anciennes oppositions Nord/Sud.**

Le développement de la scolarisation engagé depuis les années 1960 a entraîné sur tout le territoire une hausse importante de la proportion de bacheliers parmi la population adulte : elle atteint 39 % en métropole en 2007, contre 22 % en 1990 et 13 % en 1975. Dans les DOM, cette proportion est nettement plus faible (28 %) mais, Guyane exceptée, en forte hausse entre 1999 et 2007. À l'issue de cette évolution, le paysage éducatif en France a changé, pour se révéler aujourd'hui moins tranché qu'il y a trente ans. Quand prévalait encore une séparation nette entre régions du Sud et du Nord, plus ou moins avancées en matière de scolarisation. Quand on regarde la proportion de bacheliers, cette fois parmi les jeunes générations en âge de passer l'examen, elle est désormais supérieure à 60 %, partout très au-dessus des valeurs atteintes il y a deux ou trois décennies. En 2009, cette proportion est même proche des deux tiers et seuls 14 points séparent les académies extrêmes de France métropolitaine.

## **D'importantes disparités démographiques et socio-économiques...**

Les situations régionales en matière éducative, leur évolution dans le temps, ne sont pas étrangères aux disparités de situations sociales, économiques ou bien démographiques, qui rendent plus ou moins favorables les conditions d'enseignement, et qui peuvent influencer les choix d'orientation et de formation, comme les résultats obtenus.

Les tendances démographiques nationales, marquées par une reprise sensible des naissances à partir de 2000, connaissent d'abord des nuances géographiques importantes, notamment en raison des phénomènes migratoires. Elles laissent apparaître des oppositions nettes entre les départements du Sud et de l'Ouest de la France dont la vitalité démographique est plus forte et dont les populations âgées de moins de 25 ans progressent, et ceux du Massif central ou du Nord-Est qui les voient en revanche diminuer. Sur le plan économique, les différences régionales de richesse ou de revenus des ménages ne s'atténuent guère : l'Île-de-France distance toujours nettement la province en France métropolitaine, les départements d'outre-mer se situant nettement en retrait. Quant aux régions du Nord de la France et du Midi méditerranéen, elles restent ces dernières années plus durement touchées que les autres par des phénomènes de chômage et de précarité.

## **... qui pèsent sur le fonctionnement de notre système éducatif**

Dans cet environnement et ce contexte contrastés, on relève des signes multiples d'une diversité géographique persistante de notre appareil de formation. Les oppositions « rural/urbain » ont ainsi un effet direct sur l'offre de formation, la taille des établissements et les dépenses d'éducation. Les contrastes démographiques pèsent évidemment sur l'évolution des effectifs scolaires et les mouvements migratoires observés auprès de l'ensemble des populations, plus ou moins âgées, sont également sensibles auprès des personnels de l'éducation nationale.

Les parcours scolaires, l'orientation et la réussite des élèves sont également marqués par des différences géographiques, parfois sensibles. L'accès accru des jeunes générations au baccalauréat puis à l'enseignement supérieur se révèle globalement plus homogène qu'autrefois à travers le territoire français. Mais la position de la Bretagne (souvent suivie des Pays de la Loire qui présentent une série de « bons » résultats) se démarque toujours assez nettement de la situation en Picardie, que ce soit en termes de difficultés de lecture, de sorties sans diplôme ou de réussite aux examens. Quant à l'Île-de-France et plus particulièrement la capitale, elle se distingue du reste du territoire par un poids bien plus prononcé des filières de formation générale, conduisant à des études supérieures longues.

## **Persistance de spécificités géographiques de scolarisation et insertion.**

Les oppositions « historiques » assez tranchées entre le Nord et le Sud de la France ont cependant largement disparu ou évolué. Le baccalauréat s'est ainsi enrichi de filières, technologiques ou professionnelles, traditionnellement moins développées dans les régions méridionales. Si les progrès de scolarisation ont permis aux régions du Nord de rattraper une grande partie de leurs retards, on assiste aussi au maintien, voire au renforcement, de spécificités académiques : l'implantation de l'enseignement général, technique ou professionnel, dont la voie de l'apprentissage, fait ainsi ressortir des géographies radicalement différentes.

Les deux études menées en complément de la série d'indicateurs enrichissent ces premiers constats. La recherche de ressemblances entre académies selon leur contexte socio-économique (aboutissant à les regrouper en familles dont on peut plus justement comparer les caractéristiques et résultats scolaires) conduit à une typologie en sept groupes, isolant bien d'un côté, l'Île-de-France et notamment Paris (plus diplômée et composée de cadres) et de l'autre, les départements d'outre-mer. La Guyane se distingue très nettement par la jeunesse de sa population et des flux migratoires élevés, conduisant à une croissance démographique très supérieure à la moyenne. Ce département se signale aussi par un poids particulier, important, des difficultés scolaires.

La comparaison, menée par le CEREQ, de l'insertion professionnelle des jeunes sortis de formation initiale en 1998 et en 2004, confirme d'abord la dégradation économique intervenue durant la période. Les aggravations du taux de chômage et de la proportion de jeunes éloignés de l'emploi (ayant travaillé moins de six mois au cours de leurs trois premières années d'activité) varient suivant le niveau de diplôme (secondaire ou supérieur), mais aussi la région. Le Sud-Ouest ou Rhône-Alpes présentent ainsi des situations et des évolutions bien plus favorables que le Nord – Pas-de-Calais.